



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 16 juillet 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dominique BUSSEREAU et les collectivités locales ont acté un accord de financement pour la réalisation de l'aéroport du Grand-Ouest à Notre-Dame-des-Landes et de sa desserte terrestre

Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, a acté à Nantes, hier jeudi 15 juillet 2010, un accord de financement pour la réalisation du nouvel aéroport du Grand-Ouest et de sa desserte terrestre.

Cette signature s'est déroulée en présence de **Nantes Métropole**, représentée par son Président, Jean-Marc AYRAULT, **le Département de la Loire Atlantique**, représenté par le Président du Conseil Général, Patrick MARESCHAL, **la Région Pays de la Loire**, représentée par le Directeur Général des services au nom du Président du Conseil Régional, Jacques AUXIETTE. **La Région de Bretagne** est également associée à cet accord.

Celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un **partenariat par** lequel les collectivités indiquaient leur volonté de marquer avec l'Etat un engagement commun pour la réussite du transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique sur le site de Notre Dame des Landes.

L'Etat a confirmé que le concessionnaire investirait entre **400 et 500M€** (hors participation des collectivités).

L'Etat s'est engagé sur une contribution totale de 138,5M€ et les collectivités à hauteur de 115,5M€. Ces participations permettront de financer l'ensemble des équipements de navigation aérienne, desserte routière ainsi que la contribution aux investissements du concessionnaire.

Les participations des collectivités de l'Etat pourront se voir remboursées sous forme d'un retour à meilleure fortune lié aux résultats de l'aéroport.

L'inscription au schéma national des infrastructures de transport (SNIT) de la desserte en transport collectif de l'aéroport a été confirmée par le Ministre.

Le Ministre a également indiqué que le choix du concessionnaire serait effectué rapidement et qu'il serait tenu compte de l'avis des collectivités.

«La signature de cet accord est le véritable point de départ de la réalisation de l'aéroport du Grand Ouest, qui va permettre de supprimer les nuisances liées à la circulation aérienne au-dessus de l'agglomération nantaise tout en dotant la métropole et les régions Pays de Loire et Bretagne d'un grand aéroport international au service de leur développement» a déclaré Dominique BUSSEREAU en conclusion.

Contact presse :

Sophie LE MOUËL

01 40 81 77 34